Formation des enseignants: la révolution genevoise prend les politiques de vitesse

Le projet d'institut universitaire du ministre Charles Beer suscite des réactions passionnées.

Article de Cynthia Gani, Le Temps du 19 octobre 2006

«C'est une petite bombe.»
L'exclamation de Janine Hagmann, présidente de la commission parlementaire de l'enseignement, est à la mesure de l'onde de choc qui traverse le canton de Genève. La décision du ministre Charles Beer de créer un institut universitaire de formation des maîtres, que Le Temps a révélé hier, a pris la classe politique par surprise.

Une méthode critiquée
Le conseiller d'Etat socialiste en charge de l'Instruction publique veut fusionner la formation des maîtres primaires et secondaires au sein d'une nouvelle structure qui pourrait voir le jour en 2008, au détriment de la Faculté des sciences de l'éducation (Fapse)
Tout est allé très vite: le Parti radical venait de déposer une motion réclamant que la formation des maîtres soit confiée à une Haute école pédagogique (HEP).

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Pour la libérale Janine Hagmann, la méthode de Charles Beer est discutable. «Le conseiller d'Etat donne l'impression d'être aux abois.
Sans doute a-t-il voulu court-circuiter les nombreux projets de loi et motions qui visent à réformer l'Ecole.» L'élue salue toutefois la volonté d'unir les formations des maîtres au primaire et au secondaire. Et rappelle que, quoi qu'il en soit, le Grand Conseil aura le dernier mot.

Pourquoi pas une HEP?
L'accueil est un peu plus chaleureux chez les radicaux. Le président, Pierre Maudet, salue la décision de Charles Beer, «qui va dans notre direction.» Notamment la remise en cause de la Fapse. Mais il émet une réserve: «Pourquoi le ministre n'est-il pas allé au bout de la démarche en créant plutôt une HEP, à l'image de ce qu'ont fait la plupart des autres cantons?»
Pierre Maudet ne manquera pas de soulever la question aujourd'hui, puisque les instances dirigeantes du parti rencontrent Charles Beer dans l'objectif «d'apaiser la situation scolaire», selon le président radical.

L'Association refaire l'école (Arle), victorieuse des votations du 24 septembre sur le retour des notes au primaire, estime que Charles Beer «a entendu l'Arle». Son porte-parole, Jean Romain, se réjouit que l'enseignement soit retiré à la Fapse: «On quitte enfin le vase clos! Il était temps que l'Université se concentre sur la recherche.»
Mais le fer de lance de l'Arle préférerait, lui aussi, que Charles Beer mette sur pied une HEP. Et s'étonne de la vitesse des décisions gouvernementales: «Le ministre sort là un nouveau lapin de son chapeau. Mais on ne sait même pas quelle école on veut pour demain.»

A gauche, la décision du Département de l'instruction publique est saluée. Présidente des socialistes, Laurence Fehlmann Rielle trouve un intérêt certain à la réunion du primaire et du

secondaire. «Souvent, les lacunes viennent du primaire et se transmettent au secondaire. La fusion des deux donnera plus de cohérence à l'enseignement obligatoire.» La socialiste souligne aussi le signal positif donné par Charles Beer: «Le politique reprend la main.»

Consultation réclamée

Chez les Verts, le président, Antonio Hodgers, se réjouit que Genève dote ses enseignants d'une formation «plus proche des réalités du terrain». L'écologiste, qui souhaite que Genève évite «une nouvelle guerre politique réglée à coups d'initiatives», espère que Charles Beer usera de la concertation.

Et ce n'est pas le président de la Société pédagogique genevoise qui le contredira. Olivier Baud, grand perdant le 24 septembre, affirme que le projet d'institut «n'a pas du tout été négocié avec les syndicats». S'il approuve la cohérence donnée par le projet à la formation des enseignants, il se méfie de «l'effet d'annonce». Pour Olivier Baud, l'essentiel est de ne pas donner de formation au rabais aux enseignants de l'école primaire.

Le projet d'institut est déjà observé au-delà de la Versoix. Président du Syndicat des enseignants vaudois, Jacques Daniélou attend d'en savoir plus sur le contenu pour se prononcer. Mais, déjà, il glisse: «Cet institut ressemble furieusement, sans en porter le nom, à une HEP.»

Institut de formation: le mode d'emploi

Article de Cynthia Gani, Le Temps du 19 octobre 2006

Jusqu'à présent, les instituteurs étaient formés en quatre ans par la Faculté des sciences de l'éducation. Mais la Déclaration de Bologne a remis en cause la durée de leurs études, en remplaçant la licence universitaire par le bachelor (trois ans) et le master (deux ans).
Et pour l'heure, la question de savoir s'il faut exiger des futurs instituteurs un bachelor ou un master n'a pas été tranchée.

Du côté du Cycle d'orientation et du Collège, les futurs enseignants doivent actuellement obtenir une licence dans la branche qu'ils veulent enseigner, et suivre les cours de l'Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire une fois dans la vie active.
L'Institut universitaire de formation des maîtres reverra le cursus des étudiants se destinant à l'enseignement.

Deux exemples illustrent le changement:

- Pour le primaire:l'étudiant s'inscrit à l'institut, où il termine son cursus avec un bachelor, qui s'obtient au bout de trois ans. Il a l'autorisation d'enseigner. Une fois qu'il est entré dans la vie active, le Département de l'instruction publique l'oblige à compléter sa formation par un master, par exemple en langues ou en division spécialisée. Une fois le master en poche, il est nommé.

- Pour le secondaire:l'étudiant décide de s'inscrire à la Faculté des lettres, en français et en allemand, sans être sûr de vouloir enseigner. A la fin de sa formation, il décide de devenir maître. Il a alors la possibilité d'obtenir des crédits, par exemple, en didactique de l'enseignement du français. Il suit des stages, pour mettre la théorie en pratique. Et doit obtenir, en une année, un «master of advanced studies», ou brevet professionnel pour maître de secondaire.

«Les futurs maîtres doivent être davantage en contact avec le terrain»

Le patron du DIP revient sur la proposition de création d'un institut de formation des maîtres.

Article de Cynthia Gani, Le Temps du 19 octobre 2006

Le Temps:
- Pourquoi avez-vous décidé de la création de cet Institut universitaire de formation?

Charles Beer:
- Depuis la votation du 24 septembre dernier sur les notes, la question de la formation des enseignants est omniprésente dans les discussions relatives à l'école. Mais la réflexion du Département de l'instruction publique (DIP) avait commencé bien avant: en 2005 déjà, le Conseil d'Etat avait présenté au Grand Conseil un rapport sur ce thème. Les impératifs liés à la réforme de Bologne et à la politique intercantonale en matière d'éducation imposaient que Genève réactualise la formation de ses maîtres.

Le Temps:
- Dans quel sens?

Charles Beer:
- Il nous a semblé évident qu'il fallait réunir les formations des maîtres du primaire et du secondaire au sein d'une même structure. Et surtout, renforcer le lien des futurs maîtres avec la pratique, notamment par des immersions professionnelles.

Le Temps:
- Ce qui veut dire que jusqu'à présent, ce lien était insuffisant?

Charles Beer:
- Disons qu'il est préférable de le consolider. Que les choses soient claires: il ne s'agit pas d'un désaveu de la Faculté des sciences de l'éducation, qui est associée au projet. Mais j'ai estimé que le Département de l'instruction publique devait exercer un contrôle plus étroit sur la formation des maîtres. Une société moderne doit miser beaucoup sur la formation des enseignants, car elle a des retombées à très long terme.

Le Temps:
- Certains acteurs vous accusent d'avoir décidé sans concerter. Aviez-vous consulté la Société pédagogique genevoise?

Charles Beer:
- Pas formellement.

Le Temps:
- Pourquoi choisir la voie de l'institut universitaire et non celle de la HEP, comme c'est le cas dans la plupart des autres cantons?

Charles Beer:
- Le terme HEP est une appellation d'origine non contrôlée... Elle recoupe différentes réalités, selon les cantons. Ailleurs en Suisse, la tendance va vers un rattachement des études pédagogiques à l'Université, sur le modèle genevois. A Zurich, par exemple, la HEP est en lien direct avec l'Université.

Le Temps:

- Au-delà de la question de l'institut, d'autres projets émergent: par exemple, le PDC et les libéraux veulent renforcer la formation des enseignants primaires dans le domaine des langues...

Charles Beer:

- La motion est rédigée dans un esprit constructif et ne vise pas à attiser la polémique. En 2011, nous entrerons justement dans le nouveau cadre fixé au niveau fédéral pour l'enseignement des langues, avec l'allemand obligatoire dès la 3e primaire et l'anglais dès la 5e. Ceci aura bien entendu des conséquences sur la formation des maîtres, et c'est dès aujourd'hui que nous devons y travailler. En ce sens, la proposition du PDC et des libéraux est intéressante et mérite d'être examinée sérieusement.

Les profs de langue poussés au voyage

Une motion veut imposer aux futurs maîtres d'allemand et d'anglais du primaire un master délocalisé à l'étranger.

Le niveau général des professeurs de langue est insuffisant, et il faut que ça change.
A Genève, le Parti démocrate-chrétien (PDC) et les libéraux ont décidé de prendre le dossier en main: ils viennent de déposer une motion parlementaire intitulée «Améliorons la formation des enseignants de l'école primaire en matière de langues!»

Six mois à l'étranger
Pour les motionnaires, le bachelor est une condition suffisante pour pouvoir enseigner à l'école primaire. Sauf pour les langues, qui méritent un traitement spécial: la motion demande au Conseil d'Etat d'étudier «la possibilité de mettre en place un master permettant aux futurs enseignants de se spécialiser dans l'enseignement des langues». Ceci en passant six mois minimum dans une université germanophone ou anglophone.

Le temps presse. Dès 2011, Genève devra appliquer les directives de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP):
-introduction de l'allemand en 3e primaire et de l'anglais en 5e.
Or, selon le député PDC Guillaume Barazzone, «aujourd'hui, les professeurs n'ont pas les compétences adéquates en langues».

Il y a, par exemple, un décalage entre l'allemand écrit et littéraire, appris lors de la maturité, et les exigences d'expression orale, indispensables pour être capable d'enseigner à l'école primaire.

Plusieurs profs par classe
Mais comment mettre tout cela en pratique?
«Aujourd'hui, explique Guillaume Barazzone, l'école primaire repose sur un sacro-saint principe qui veut que chaque classe n'ait qu'un seul enseignant. Il faudrait rompre avec ce dogme, en permettant aux profs de langue de tourner dans les classes.»

L'élu PDC affirme que le projet de master en enseignement des langues «pourrait tout à fait être mis en place au sein d'un éventuel Institut universitaire de formation des enseignants».

De son côté, le ministre Charles Beer salue la motion. Enfin un projet fédérateur pour l'Ecole genevoise?